

Activités réalisées dans le cadre du partenariat avec Intermon Oxfam :

La seconde année de partenariat avec Intermon oxfam a conduit le FONADH dans un processus de suivi de près des opérations de rapatriement et de formulation de proposition concrètes relatives à la résolution du Passif humanitaire. Pour y arriver un projet d'une année est enclenché et a permis la mise en œuvre d'activités ci après :

A.1 : Elaboration de documents d'orientation et argumentaire du FONADH, avec l'appui technique du Centre International de Justice Transitionnelle, sur la campagne du passif humanitaire.

L'élaboration a été précédée du recrutement d'un consultant juriste de haut niveau et la reconstitution du comité de suivi des recommandations des journées nationales de concertation (sous comité chargé du passif humanitaire).

Ainsi sur la base des termes de référence conçues par la coordinatrice technique, le document fut élaboré par le consultant, revu par la coordinatrice et validé par le groupe de travail.

Le groupe de travail constitué au total de 15 personnes, a fonctionné avec près de la moitié de ces membres et ont tenu plusieurs réunions de travail.

Les seules difficultés ont consisté en l'assiduité de certains membres du groupe de travail.

Le document a été présenté le 21 décembre 2008 en marge de la quinzaine des droits de l'homme. Chaque organisation membre en a reçu une copie et une diffusion par Internet a aussi été effectuée. D'autre part une large diffusion du document a été effectuée.

Aussi le document d'orientation et argumentaire sur le passif humanitaire sera remis au président de la junte lors de sa rencontre avec les responsables du FONADH avant sa démission du pouvoir.

A.2 : Elaboration d'une proposition de projet de loi sur le passif humanitaire.

Le texte de loi-cadre sur le passif humanitaire devra suivre le document de stratégie pour un règlement définitif du passif humanitaire.

Pour l'instant la réalisation de l'activité a connu sa phase de préparation qui est marqué par le recrutement du consultant et l'élaboration des termes de référence.

En suite le consultant a rendu un premier texte que nous sommes en train de traiter. Une première lecture nous amène à dire qu'il ne répond pas à nos attentes et qu'il y a lieu de revoir le contenu.

Ainsi le FONADH dispose aujourd'hui du texte de la loi en vue de contribuer à la recherche et à l'établissement de la vérité concernant le Passif humanitaire

D'autre part une large diffusion de l'information concernant cette activité a eu lieu en marge de la diffusion du document de stratégie. A noter aussi que cette nouvelle est bien accueillie chez le public, en l'occurrence les victimes. Cependant le contexte politique actuel du pays fait que ce projet ne pourrait vraisemblablement aboutir. Dès lors il sied de le mettre en stand by jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel adéquat pour de tel projet.

A .3 : Formation des membres de la commission et des 5 équipes d'observateurs sur le droit international humanitaire, la mission et procédures de l'HCR, les techniques et

procédures de soutien aux réfugiés

Ainsi en vue de renforcer les capacités de nos équipes chargées de ces missions, il est organisé une session de formation sur l'assistance humanitaire aux réfugiés et les techniques et procédures conventionnelles du HCR pour une meilleure prise en considération des droits des victimes lors du rapatriement et leurs besoins futurs dans le cadre des initiatives de réinsertion.

A cet effet il fut initialement prévu de recruter **un consultant formateur, de haut niveau** pour :

1. Concevoir les modules de formation
2. Dispenser une formation de 3 jours à l'équipe des observateurs du FONADH.
3. Rédiger le rapport de la formation.

C'est dans ce sens que des termes de référence et une annonce furent conçus par la coordinatrice technique au mois de septembre.

Dispensé par deux responsables du GERDDES, la formation a réuni plusieurs catégories de militants (voir liste en annexe 1.4) :

- Les militants qui auront éventuellement la mise en œuvre des missions techniques
- Les membres du comité de suivi des recommandations des journées nationales de concertations (sous comité retour des réfugiés).
- Les points focaux dans les régions concernées par le retour des réfugiés.
- Les présidents des organisations choisis pour les missions techniques

Les thèmes dispensés durant ces trois jours de formation sont :

- ◆ Une présentation générale des « réfugiés »
- ◆ La situation dans les camps des réfugiés mauritaniens
- ◆ Les types de rapatriement
- ◆ Le monitoring, suivi/ évaluation et contrôle
- ◆ La collecte des données : éthique, techniques et outils

En somme la formation a permis d'éclairer les participants sur la situation concrète des rapatriés mauritaniens et de préparer les militants chargés de la mission à aller sur le terrain avec une meilleure connaissance de la problématique et des outils de travail intéressants. Voir le rapport de la formation.

A. 4 Trois missions pour la constitution des 5 équipes d'observateurs dans chaque Wilaya (Brakna, Gorgol, Guidimakha, Trarza, Assaba).

Les trois premières missions techniques ont pour objectif d'appuyer la mise en place de réseaux relais dans les zones ciblées pour un meilleur suivi et prise en charge des questions de droits humains, en l'occurrence le rapatriement des réfugiés. Elle constitue la première pierre pour la mise sur pied d'un observatoire chargé du rapatriement.

Une réunion de préparation :

Elle a tourné autour de deux points principaux :

- ◆ l'objet et le contenu de la mission avec les résultats attendus d'une part et le partage d'outils de travail (voir annexe 1.5, canevas de rapport d'activité) présenté par la coordinatrice technique.
- ◆ Et un second point autour des modalités d'exécution commune du budget entre les différentes organisations avec l'appui de la secrétaire exécutif chargée de l'administration.

Les missions se sont déroulées du 05 au 09 novembre 2008 (cf rapports de mission).

Cependant on note que :

Les organes mis en place au niveau régional ne reflètent pas la composition du FONADH, au contraire, seules les organisations impliquées dans les missions sont représentées.

Il faudrait aussi s'interroger sur la fonctionnalité de ces bureaux car à ce jour, hormis le bureau de Rosso, aucun bureau n'a envoyé de rapport au FONADH sur les opérations de rapatriement qui ont eu lieu après la mise en place des réseaux relais.

Trois missions de suivi des activités des équipes d'observateurs + Accompagnement des journalistes

Cette activité organisée par trois organisations le CRADPOCIT, le collectif des anciens policiers et l'ADPEC s'est déroulée au mois d'avril 2009 dans les wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, et Assaba.

Le rapport soumis par les organisations après la mission a fait le point sur les conditions de vie des populations rapatriées et le fonctionnement des réseaux – relais.

En ce qui concerne les conditions de vie et les problèmes de droits humains des populations rapatriés, on dénote selon le rapport qu'il n'y a pas eu une grande amélioration. Ainsi ces populations restent confrontées aux problèmes d'état civil, d'éducation, de santé, d'habitat et de terres cultivables.

Quant au fonctionnement des réseaux relais, il a été constaté différents niveaux selon les wilayas concernés. Ainsi le bureau du FONADH à Rosso est fonctionnel tandis que ceux se trouvant à Kaédi et Boghé, fonctionnent au ralenti. Il faut aussi noter le cas de celui de l'Assaba qui n'est pas encore opérationnel.

Trois journalistes de la presse nationale écrite ont accompagné les missions en vue de les amener à une meilleure connaissance de la situation des rapatriés afin de la relayer à l'opinion.

Ainsi ces missions ont suscité plusieurs articles de presse dans diverses publications, dont quelques uns en annexe.

Projet de structuration de la Rencontre Citoyenne

A la fin du projet ci haut décrit le FONADH a engagé sous la houlette d'IO un projet dit de structuration de la Rencontre citoyenne qui inclus aussi le RPC et la CMPCQVP.

L'objectif principal était d'accroître les capacités de mobilisation, de participation et de contribution des organisations de la société civile en vue d'une consolidation du dialogue citoyen et d'une plus grande implication de ce corps sur les politiques nationales.

Il s'agit d'accompagner les trois réseaux de la société civile, qui forment la Rencontre Citoyenne, dans la perspective d'une meilleure organisation, de coordination et d'une plus grande synergie pour une participation plus effective dans ses divers domaines d'interventions.

Ainsi a-t-il permis d'arriver à la construction d'une identité commune entre les trois réseaux autour de la Rencontre citoyenne telle qu'elle est définie dans le document d'orientation stratégique, l'adoption d'un système de communication incluant un volet interne avec des outils et un circuit approprié à la configuration de la RC d'une part et d'autre part un volet externe par une stratégie et un plan de communication externe.

Dans le cadre de ce projet les réseaux constitutifs de la RC sont dotés d'outils de gestion administrative et de cahier de charges pour le personnel.

Le projet, d'une durée de 8 mois a été clôturé par des journées portes ouvertes qui ont permis de présenter la Rencontre Citoyenne à travers ces réseaux constitutifs : le FONADH, le RPC et la CM/PCQVP.

Activités réalisées dans le cadre du Projet de Renforcement de l'Unité Nationale, PRUNE (sous financement OSIWA)

Du fait du constat du manque de prise en considération des déportés rentres au pays dans le cadre du PSIR et après, le FONADH a jugé opportun de travailler sur un projet ciblant spécifiquement ce groupe de victimes des événements de 1989-1990. Aussi l'enjeu de ce problème dans l'équilibre national s'est ajouté comme une justification.

Par conséquent un Projet de renforcement de l'unité nationale est formulé et a acquis une subvention d'OSIWA.

Le bureau exécutif de ayant décidé de confier l'exécution des activités aux organisations membres en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles les 3 principales activités du projet sont confiées aux organisations.

Sensibilisation des rapatriés par le CSVRM

C'est la seconde activité dont la première phase a été effectuée dans les départements de Boghé, Bababé et Kaédi, à savoir les régions du Gorgol et du Brakna.

Les objectifs de la mission étaient :

- ◆ Sensibiliser les rapatriés revenus dans le cadre du PSIR et de l'Accord tripartite sur leurs droits et leurs devoirs ;
- ◆ Contribuer à l'intégration entre les rapatriés et les communautés résidentes en vue de renforcer l'unité nationale et la paix sociale.

Pour atteindre ses objectifs, la mission a pu s'appuyer sur les anciens, les nouveaux rapatriés et les communautés résidentes qui sont les principaux acteurs de cette unité nationale.

Déroulement de l'activité

La sensibilisation a été effectuée sur trois sites dans les régions du Brakna et du Gorgol.

- **Meeting Boghé le vendredi 19 février 2009**
- **Meeting à Bababé : Le 21 février 2009**
- **Meeting de Kaédi : le 22 février 2009**

Les problèmes rencontrés lors de la sensibilisation

D'une manière générale ce sont les rapatriés qui ont le plus répondu à l'appel partout ailleurs les populations résidentes ont très peu répondu surtout au meeting de Bababé. La raison essentielle est le manque de préparation dans le milieu des communautés résidentes. Le temps est insuffisant pour les missionnaires et pour les coordinateurs.

Suggestions et recommandations :

- ◆ Faire une visite de terrain (préparation des meetings) pour avoir plus d'impact;
- ◆ Avertir les coordinations à temps et surtout leur envoyer les moyens pour préparer les meetings
- ◆ La couverture médiatique et la couverture photo doivent être remises aux missionnaires pour éviter certains désagréments ;
- ◆ Prévoir au moins trois jours de travail par site ; ou de faire plusieurs passages
- ◆ Assister les derniers rapatriés en équipements de base (natte, bidon pour eau, bouteille à gaz, lampe tempête, torche, savon, drap, couverture, etc.).
- ◆ Visites plus régulières des organisations des défenses des droits humains ; afin de mieux sensibiliser les communautés sur leurs droits et devoirs
- ◆ Tenir les Meetings de préférence dans les sites pour éviter certains désagréments, et donner plus de considération aux victimes

La mise en place d'un Comité de Conseil et de Soutien des Victimes

L'objectif du Comité est d'assister les victimes dans leurs démarches pour la réparation des violations dont elles étaient victimes. Ces personnes sont composées en majorité de ruraux analphabètes ne connaissant les procédures de demande de réparation.

Cette activité a été confiée à l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH) et à l'Association des Femmes Chefs de familles (AFCF) compte tenu de leurs expériences en matière de suivi des victimes de tous genres, et notamment celles du passif humanitaire.

L'AFCF a mis en place une cellule d'écoute et de soutien aux femmes victimes de violences, tandis que l'AMDH a longtemps accompagné les victimes de la déportation et du Passif humanitaire. L'AMDH collabore également avec le HCR dans le dossier des rapatriés.

D'autre part, ces associations disposent d'un potentiel significatif en termes de plaidoyer. Ces éléments ont été déterminants pour le choix de ces deux organisations pour diriger le Comité de Conseil et de Soutien des Victimes.

Déroulement de l'activité

Ce Comité est piloté par deux responsables au niveau de chacune des organisations qui en assurent le suivi par rapport aux objectifs assignés à l'activité. La réception des victimes est assurée par des militantes en permanence dans les locaux du FONADH. En effet un bureau a été mis à la disposition du Comité pour permettre son fonctionnement normal.

Le Comité de Conseil et de Soutien des Victimes a débuté par un travail sur les dossiers déjà reçus par le Secrétariat Exécutif du FONADH depuis quelques années. Il s'est agi au départ du toilettage de ces dossiers où l'on retrouve toutes les sortes de victimes confondues. Ceci devrait permettre de faire le classement par catégories pour un meilleur suivi des dossiers des victimes.

En outre un plan d'action incluant un volet communication et des outils de collecte est adopté. Il faut noter que certains dossiers sont en cours d'étude au niveau de l'administration mauritanienne afin de procéder au règlement des droits des victimes, notamment les enseignements.

Le recensement

Vu l'importance numérique des personnes qui sont rentrées, dans l'indifférence totale des autorités et qui attendent de voir réparer leurs dommages, le FONADH a décidé de procéder au recensement exhaustif de ces rapatriés afin de disposer des statistiques fiables dans le cadre du Projet de Renforcement de l'Unité Nationale.

3. 2 Méthodologie

Le FONADH a confié le recensement au Regroupement des Victimes des Evénements de 1989 (REVE). Cette organisation est composée exclusivement d'anciens réfugiés qui sont rentrés au pays à partir de 1993. Le REVE qui est membre du FONADH avait initié depuis quelques années le recensement des victimes de la déportation, mais avec beaucoup de difficultés par manque de moyens aussi bien en matière des ressources humaines que matérielles. Le Projet de Renforcement de l'Unité Nationale (PRUNE), comportant un volet recensement sur le même sujet fut confié donc à cette organisation, compte tenu de son expérience en la matière d'une part et surtout sa connaissance du milieu d'autre part.

Ainsi la première phase a consisté à mettre en place un dispositif chargé de procéder au recensement à Nouakchott, au Gorgol et au Trarza en vue de l'élaboration de la base de données.

Ce dispositif est constitué de :

- Trois (3) superviseurs pour les trois wilayas, chargés de piloter les opérations au niveau des différentes zones concernées,
- Six (6) enquêteurs à raison de deux enquêteurs par wilaya,
- Deux (2) agents de saisie qui inscrivent les données sur la base d'une matrice initialement établie (voir en annexe 3).

Après la mise en place des équipes, une formation a été effectuée au profit du personnel chargé de mener l'enquête

Pour ce faire un équipement en matériel informatique (ordinateurs et imprimante) est mis à la disposition du REVE.

Modalités pratiques

Une fois que les équipes seront mises en place, elles seront déployées sur les sites, une campagne de sensibilisation a été entreprise au niveau des zones. Un bureau était installé où les personnes venaient s'inscrire. Après ces inscriptions, les agents de saisie procédaient à l'inscription sur les fiches établies à cet effet. Les enquêteurs

Depuis le commencement de l'opération et à ce jour 6676 rapatriés ont été recensés : soit près de 18 % des victimes ciblées dont :

- 4075 personnes à Nouakchott, la capitale,
- 2375 au Gorgol,
- 226 au Trarza.

Parmi ces rapatriés rentrés avant 2008 suite à la décision des autorités de rapatrier les déportés mauritaniens au Sénégal et au Mali, se retrouvent plusieurs catégories socioprofessionnelles :

- les fonctionnaires,
- les travailleurs du secteur privés,
- les éleveurs,
- les paysans, etc...

Autres actions réalisées en dehors des Projets

Participation a la formation sur la planification des projets par Informatique à Bamako

Après l'identification du séminaire international sur la planification et la gestion du projet, nous avons jugé opportun d'y participer car il répond à nos besoins dans ce domaine.

Ainsi avec l'appui financier d'INTERMON OXFAM, notre participation fut effective.

Les objectifs :

1. renforcer les capacités de la coordinatrice technique du FONADH dans le domaine de la planification et de la gestion de projet
2. faciliter, par conséquent l'articulation de l'ensemble des projets du FONADH en sa charge.

La formation répartie sur 4 journées et s'est structurée autour de 4 axes principaux:

- ◆ Gestion de Projets
- ◆ Outils de planification et de suivi
- ◆ maîtrise des délais et coûts
- ◆ exercices d'application concrète sur ordinateur avec des logiciels de gestion de projet. en l'occurrence MS Project.

Animée par un spécialiste de la gestion des projets, auteurs de plusieurs ouvrages sur la question la formation fut axée principalement sur deux temps : une phase théorique et une phase pratique consacré essentiellement au logiciel MS Project

Leçons apprises :

A ce niveau il faut retenir, qu'en dehors des modules, la formation nous a éclairés sur plusieurs aspects souvent mal définis au sein de notre structure :

- ◆ Le rôle et les responsabilités du responsable d'un projet,
- ◆ Le faible niveau d'organisation de nos réseaux
- ◆ L'importance de la planification des projets.

Recommandations :

Elargissement de la formation aux autres coordinateurs techniques la RC.

Poursuite de l'initiative sur des thématiques connexes, en l'occurrence le suivi-évaluation

Attention au mode d'organisation du réseau dont la qualité a une forte incidence sur l'avancement et l'impact des projets.

Co-animation de l'atelier de formation des militants du RPC (rejoint par ceux du FONADH) sur le montage de projet ;

Participation au processus d'élaboration du manuel de procédures de la Rencontre citoyenne :

L'approche participative adopté pour l'élaboration du manuel de procédures a exigé de l'ensemble du personnel, notamment les coordinateurs techniques et l'assistante chargés de l'appui d'y contribuer. C'est ainsi que nous avons élaboré la partie liée à la description de notre poste et la partie relative a la capitalisation des méthodes de recrutement des consultants et d'organisation des rencontres au niveau du FONADH ;

Mission de sensibilisation sur les droits fondamentaux de le cadre de la célébration du 60eme anniversaire de la DUDH dans les sites de rapatriés au Brakna

Conception du projet pont BGE en partenariat avec Intermon Oxfam, et RPC et Coalition mauritanienne publiez ce que vous payez ;

Conception du Projet d'appui institutionnel et de renforcement des organisations membres du FONADH et d'un second projet de vulgarisation des textes pour le FONADH - PASOC

Contribution a l'élaboration de la Stratégie Pays d'Intermon Oxfam ;

Conception et suivi de la formation des institutionnelles et personnelles techniques de la RC sur leadership et les relations interpersonnelles.